

NOUVEAUTÉ



&



UNATO

Le tourisme  
au service des hommes et des territoires





EN COLLABORATION AVEC



# 5 formules d'assurance pour les INDIVIDUELS et les GROUPES

selon les besoins de votre client :

	PACK 1	PACK 2	PACK 3	PACK 4	PACK 5
	AVANT DÉPAR	APRÈS DÉPAR	DÉCOUVERTE	ÉVASION	SENSATION
ANNULATION DE VOYAGE	✓		✓	✓	✓
BAGAGES		✓	✓	✓	✓
DÉPART OU RETOUR MANQUÉ	✓		✓	✓	✓
RETARD D'AVION	✓		✓	✓	✓
RUPTURE DE CORRESPONDANCE			✓	✓	✓
INTERRUPTION DE SÉJOUR ET D'ACTIVITÉS		✓	✓	✓	✓
RESPONSABILITÉ CIVILE ET DÉFENSE DES DROITS					✓
INDIVIDUELLE ACCIDENT				✓	✓
ASSISTANCE RAPATRIEMENT		✓	✓	✓	✓



EN COLLABORATION AVEC



# Les points forts des packs Découverte, Évasion et Sensation



## ANNULATION

- ✓ **Annulation pour motif médical** (y compris en cas d'épidémie et de pandémie) et pour causes dénommées, indemnisation jusqu'à 8 000 € par personne avec une franchise de 30 € par personne.
- ✓ **Annulation pour refus d'embarquement** à la suite d'une prise de température ou au résultat positif d'un test PCR et/ou antigénique organisée par les autorités sanitaires à votre arrivée à l'aéroport de départ, sur présentation de justificatifs. Indemnisation jusqu'à 8 000 € par personne avec une franchise de 30 € par personne
- ✓ **Annulation pour défaillance de la compagnie aérienne**, indemnisation jusqu'à 2 500 € par personne avec une franchise de 30 € par personne.

## ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- ✓ **Rapatriement en cas de maladie ou de blessure** prit en charge à hauteur des frais réels : sans franchise !
- ✓ **Prise en charge des frais médicaux** : indemnisation jusqu'à 100 000 € par personne.
- ✓ **Prise en charge des frais hôteliers** en cas de mise en quarantaine à la suite d'un **Test PCR positif à destination.**

## BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS

- ✓ **Prise en charge de l'achat d'effets de 1ère nécessité** à hauteur de 250 € par personne pour les retards de livraison de plus de 12 heures sur présentation de justificatifs !
- ✓ **Perte de bagages durant l'acheminement par une entreprise de transport** : indemnisation jusqu'à 1500 € par personne, franchise de 30 € par personne !
- ✓ **Vol, perte ou destruction du Matériel sportif acheté avant le voyage**, indemnisation jusqu'à 750 € par personne avec une franchise de 30 € par personne.

Réduction famille / groupe d'amis,  
de 4 à 9 personnes :

**- 20 %**





EN COLLABORATION AVEC



**Carine REMY**

Responsable  
Zone Paris / Nord - Ouest

**06 33 05 41 16**  
cremy@assurinco.com



**Sylvain ROUSSEL**

Responsable Zone Ouest

**06 15 11 80 14**  
srousseau@assurinco.com

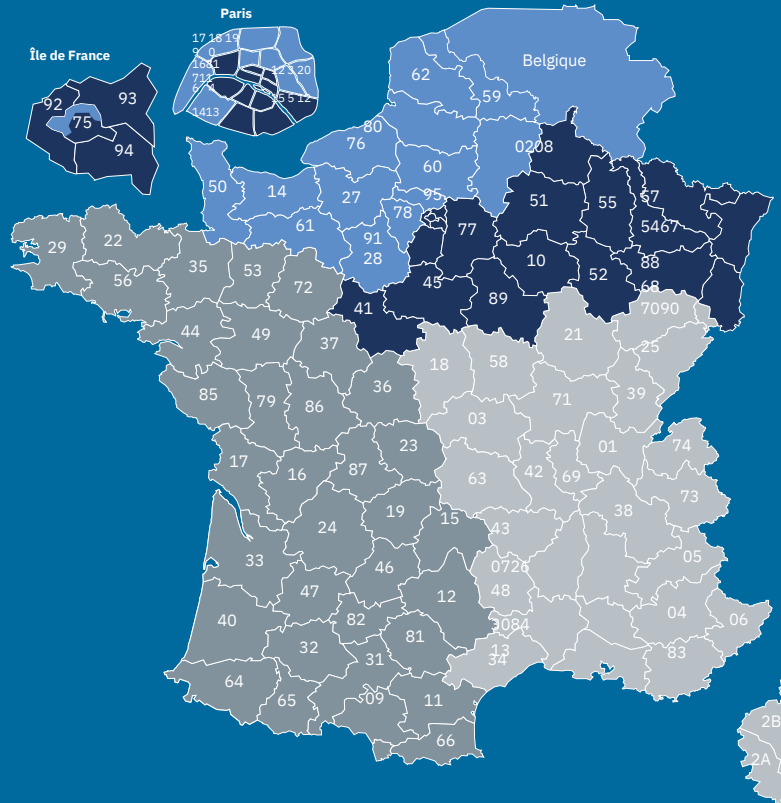
## SERVICE CLIENT

**05 32 09 50 12**

Ouvert du lundi au  
vendredi de 9h à 17h non  
stop  
[unato@assurinco.com](mailto:unato@assurinco.com)

Responsable du Service  
Animation et Relation Client :  
Audrey Alcazar  
aalcazar@assurinco.com

## Notre équipe commerciale



**Benjamin PATIER**

Directeur commercial  
bpatier@assurinco.com



**Caroline GOUGET**

Responsable  
Zone Paris / Grand Est

**07 55 65 97 94**  
cgouget@assurinco.com



**Frank LE BLET**

Responsable Zone Est

**06 18 86 46 87**  
fleblet@assurinco.com

Pour être contacté par l'un de nos  
responsables de zone pour une étude,  
remplissez le formulaire de contact :



<https://etudeassuranceunato.assurinco.com>